Dossier de presse
Mercredi 4 novembre 2026

Appartement témoin, un pas de plus vers la nouvelle résidence autonomie St Bruno



SERVICE PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE / presse@grenoble.fr / 04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42



© Mathieu Nigay, Ville de Grenoble

Le bâtiment qui abritera la future résidence autonomie Saint-Bruno est en cours de réhabilitation.

Menés par Actis, les travaux permettront de créer 77 logements afin d'offrir aux aîné-es du territoire un cadre de vie agréable, accessible et performant sur le plan énergétique.

Le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) de Grenoble gèrera la résidence, avec une présence humaine constante sur place.

Ce projet majeur pour le quartier, renforce l'offre : la résidence autonomie Saint-Bruno viendra s'ajouter au 4 déjà existantes et aux 2 EHPAD géré par le CCAS, renforçant le maillage territorial et promouvant une plus grande autonomie des aîné-es grenoblois-es.

Elle s'inscrira aussi pleinement dans la réhabilitation de la place Saint-Bruno.



© Alain Fisher, Ville de Grenoble

Grenoble, Ville amie des aîné-es !

La Ville de Grenoble est engagée de longue date pour que les aîné-es aient le choix de leurs modes de vie, pour préserver leur autonomie et leur proposer un accompagnement en adéquation avec leurs besoins. Ville amie des aîné-es niveau platine, Grenoble est précurseuse des enjeux liés à l'avancée en âge au sein de ses politiques publiques, de l'aménagement des espaces publics à l'accompagnement personnalisé des personnes, en passant par les actions pour la transition écologique, la création de la Cité Baya et le plan de soutien aux aidant-es.

Accompagner le vieillissement : une offre d'habitat à diversifier

La population vieillit : à l'horizon 2030, **le nombre de personnes de plus de 85 ans devrait être multiplié par 3 en France, et par 4 à l'horizon 2040**. Il est ainsi essentiel de proposer aux aîné-es une palette de solutions adaptées à leur niveau d'autonomie et à leurs envies : maintien à domicile, habitat inclusif, résidence autonomie, EHPAD…

Entre le domicile et l'établissement médicalisé, la résidence autonomie propose des logements individuels, des services et des espaces collectifs, pour les personnes qui souhaitent rester autonomes tout en vivant dans un cadre sécurisant et convivial.

Création de la résidence autonomie Saint-Bruno, une réhabilitation d'envergure

Actis, bailleur social de la métropole grenobloise, mène une opération de réhabilitation d'envergure : transformer l'EHPAD Saint-Bruno en une résidence autonomie de **77 logements**. D'un coût total de près de **11,5 millions d'euros TTC**, ce projet vise à offrir aux aîné-es du territoire un cadre de vie renouvelé, accessible et performant sur le plan énergétique.

Propriété d'Actis et géré par le CCAS de Grenoble, le bâtiment sera entièrement restructuré. Il comptera 76 logements destinés aux résident-es et 1 logement de service pour assurer la nuit une présence humaine constante sur place.


© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

Le projet s'inscrit dans une réflexion engagée de longue date sur l'**évolution de l'offre d'hébergement pour les personnes âgées.** Dès 2014, le CCAS a conduit une analyse globale de ses établissements, confirmée par un plan stratégique adopté en 2017 pour diversifier les modes d'habitat et mieux accompagner les parcours résidentiels des aîné-es. Les diagnostics sociaux menés depuis, tenant compte du vieillissement de la population grenobloise, ont mis en évidence la nécessité de **développer des solutions favorisant l'autonomie, l'adaptation des logements et la lutte contre l'isolement, tout en renforçant l'ancrage des résidences dans leur quartier**. La reconversion de l'offre dédiée aux personnes âgées dans le quartier s'inscrit directement dans cette stratégie.

Au-delà de la transformation du bâtiment, cette réhabilitation constitue **un projet majeur pour l'ensemble du quartier Saint-Bruno**. Avec la création d'une **résidence autonomie ouverte sur son environnement**, la mise en place d'un **tiers-lieu** et le développement de **rencontres intergénérationnelles**, le projet entend contribuer à la dynamique du quartier, renforcer les liens entre ses habitants et favoriser la place des aîné-es dans la vie locale.

Des espaces pensés pour le bien-être des occupant-es et le vivre ensemble

La résidence autonomie Saint-Bruno proposera aux personnes âgées, quels que soient leur parcours de vie, leurs besoins et leur niveau d'autonomie, une résidence attractive, confortable et adaptée à leurs attentes. Les logements et les espaces communs seront conçus pour favoriser le bien-être, préserver l'autonomie et encourager le vivre-ensemble, dans un cadre sécurisant et chaleureux, propice au maintien du lien social.

Les espaces seront conviviaux dans les logements comme dans les parties communes. L'offre de logements sera diversifiée : des T1 et T2 de 28 à 45 m². Les résidents disposeront également de nombreux espaces collectifs : salons d'étage pour des soins bien-être ou de l'activité physique, salon des familles, salon des résident-es, laverie, ainsi qu'un jardin extérieur aménagé.

Le CCAS portera le projet social de l'établissement, construit en lien étroit avec les habitants et les acteurs du territoire. Le programme prévoit la création d'un tiers-lieu co-construit, ouvert sur le quartier et favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Le CCAS développera aussi un modèle d'accompagnement fondé sur une présence humaine renforcée, qui articulera animation, prévention et accompagnement en santé, afin de proposer un cadre de vie sécurisant tout en préservant l'autonomie des résidents.

Ce travail partenarial avec Actis traduit une volonté commune de répondre aux enjeux du vieillissement par une offre innovante, ouverte sur la ville et adaptée aux attentes des aîné-es.

Performance énergétique et accessibilité : un projet exemplaire

La réhabilitation vise le niveau BBC Rénovation permettant une amélioration du cadre de vie des occupant-es mais aussi un gain de consommations énergétiques. Le confort d'été, défi majeur pour les années à venir, a fait l'objet d'une attention particulière. Outre une enveloppe thermique très performante, avec isolation par l'extérieur, la résidence sera dotée d'une installation géothermique sur nappe qui assurera le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été. Les logements seront également équipés de brasseur d'air. La végétalisation des toitures, des façades et des espaces extérieurs (jardins, cour) complétera le dispositif.

L'accessibilité est l'autre priorité du projet. La réhabilitation garantira une accessibilité totale de la résidence, des parties communes et du jardin, conçu de plain-pied. Les logements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite et équipés de mobiliers conçus pour répondre au plus grand nombre : cuisine et sanitaires adaptés, chemin lumineux, volets électriques…

Calendrier et financement

Les travaux sont réalisés en site inoccupé : les résident-es ont été relogés dans le nouvel EHPAD André Léo, un établissement neuf livré en septembre 2022.

- Mai 2025 : démarrage du chantier
- Avril 2027 : livraison du bâtiment
- Juin 2027 : mise en service effective

L'opération représente un investissement de près de 11,5 millions d'euros TTC, financé par un large partenariat :

- Ville de Grenoble - 1 000 000 €
- Département de l'Isère - 1 016 280 €
- CARSAT - 2 239 114 €
- AGIRC-ARRCO - 465 000 €
- Fonds Chaleur Renouvelable (ADEME - Grenoble Alpes Métropole) - 118 839 €
- CCAS de Grenoble - 396 085 €
- Banque des Territoires (emprunts bancaires) - 5 533 126 €

CHIFFRES CLÉS

- 76 logements destinés aux résident-es en Résidence Autonomie
- 11,5 M€ TTC • Travaux : mai 2025 – avril 2027
- Niveau BBC Rénovation • 100% habilités aide sociale

Actis - Office Public de l'habitat de la métropole grenobloise

Il y a un siècle était créé à Grenoble l'Office Public d'Habitation à Bon Marché pour démocratiser l'accès au logement et créer un environnement qui puisse favoriser le lien social ainsi que le bien-être de ses habitants.
Aujourd'hui Actis, établissement public rattaché à la Métropole grenobloise, perpétue ces valeurs et s'attache à toujours adapter son action aux besoins des habitants et des territoires.
La stratégie d'Actis est orientée sur le développement de l'offre locative et la rénovation du parc existant, poursuivant un objectif permanent d'amélioration de la performance énergétique.
Avec 260 collaborateurs, dont les 2/3 sur des agences décentralisées au contact des locataires, la gestion de proximité est un axe fort de la politique menée par l'organisme, la volonté étant de maintenir un niveau élevé de qualité de service.
Avec un patrimoine situé pour plus de la moitié en quartiers prioritaires, la démarche partenariale est fondamentale pour l'office dans la recherche du « mieux vivre ensemble ».

La politique municipale en direction des aîné-es, des aidant-es, de l'intergénérationnel

Pour la Ville de Grenoble, il n'existe pas une seule façon de vieillir, mais une diversité de parcours, de besoins et d'aspirations à respecter. Chacune et chacun doit pouvoir choisir son mode de vie, préserver son autonomie et bénéficier d'un accompagnement propre à sa situation. Le CCAS gère ainsi deux EHPAD et quatre résidences autonomie du CCAS, équitablement réparties dans toute la ville. La réhabilitation de la résidence autonomie Saint-Bruno permet de renforcer encore l'inscription des résidences autonomies dans leur environnement local.

Le CCAS propose également plusieurs services accompagnant les personnes dans leur quotidien à domicile (portage de repas, soins infirmiers par exemple). Cette complémentarité des services vise à prévenir les ruptures de parcours et à proposer des réponses adaptées à chacune et chacun. Créée en 2025, la Cité des Aîné-es et des Aidant-es renforce aussi l'information, l'orientation, les ressources et les possibilités de répit pour les personnes âgées et leurs proches accompagnant-es.

La lutte contre l'isolement est, en outre, une priorité pour la Ville, avec une attention particulière portée aux personnes les plus vulnérables et à celles qui restent éloignées des dispositifs existants. Le dispositif « à vos côtés », les démarches d'aller vers (avec le triporteur notamment) et les nombreuses animations conviviales (via les Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle) contribuent à cet objectif.
Grenoble est Ville amie des aîné-es « niveau or » depuis 2021, label renouvelé en 2025. Dans ce cadre, elle mène une politique pour rendre plus accessible et inclusive la ville à tous les âges. Elle agit notamment sur l'habitat, l'espace public, l'accès aux droits, les solidarités de proximité et les relations intergénérationnelles. La Ville lutte contre l'âgisme et favorise la participation des aîné-es à la vie citoyenne et aux décisions qui les concernent, à travers le Conseil des aîné-es. Celui-ci a notamment nourri la réflexion autour du futur tiers-lieu de la résidence autonomie Saint-Bruno.

Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr

Service Communication
Sophie HERRANZ
06 69 64 44 35
sophie.herranz@actis.fr